PREPARATION A LA CONDUITE B78 VERS B

Informations importantes

Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules équipés d'une boite à embrayage automatique pour des raisons médicales restent soumis de régularisation avec expert.
Formation réalisée dans le cadre de notre Label qualité école de conduite.

Objectifs pédagogiques de la formation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques ainsi que des savoirs-faires spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité d'un véhicule « boite mécanique » afin d'obtenir l'attestation réglementaire de fin de formation.

Public concerné et Prérequis :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concerné, muni d'un changement de vitesse manuel,
Etre titulaire du permis B78 en cours de validité, et ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire,

Compétences visées et résultats attendus :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques ainsi que des savoirs-faires spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule :

- Dans un traffic faible ou nul
  - Maitriser et mettre en œuvre le principe du point de patinage et d'embrayage du véhicule,
  - Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

- Dans des conditions de circulation variées, (simples et complexes)
- Savoir utiliser la boite de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité et adopter les techniques de l'écoconduite,
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

Organisation de la formation :

Formation purement présentielle de 7 heures

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthodes active et participative adaptées en auto-école
- Salle de cours équipée de moyens multimédia
- Véhicules adaptés à l'enseignement à changement de vitesse manuel en conformité des préinscriptions réglementaires
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires (si nécessaires)

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE12

Durée : 7 heures de formation

Tarif : 350 € TTC

Agrément dans le département :

- **GARD** : 850 rue Etienne Lenoir – Km Delta II – 30900 NIMES

Equipements :
Salles d'enseignements équipées de tableaux blancs, écrans, vidéoprojecteurs, multimédia, internet, véhicules « école » double commandes adaptés et réglementaires.

Accès aux locaux et salle de formation accessible aux personnes à mobilité réduite : nous contacter pour préciser l'aménagement souhaité

Participant : seul pendant les heures de conduite

Modalités et délais d'accès (dates de formation, conditions d'inscription, devis, …) : Nous consulter ou visible sur notre site internet. Réponse max sous 48 heures.

L'inscription auprès de notre centre de formation peut se faire tout au long de l'année, sous réserve de disponibilités de place, et selon les modalités de prise en charge. (nous consulter).

LES +

- Acteur en sécurité routière et formations ce qui nous permet d'avoir une pédagogie adaptée
- Nous avons formé pendant des années les

Responsable de l'organisme de formation : Patrice FARRUGIA
Référent(s) formation de l'organisme : Sandra PONCE / Patrice FARRUGIA / Nicolas TORRES
Responsable pédagogique : Nicolas TORRES / Patrice FARRUGIA

PREPARATION A LA CONDUITE B78 VERS B

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation orale ou écrite
- Exposé théorique
- Bilan de la prestation de circulation de la conduite accompagné de conseils en lien avec la conduite.
- Attestation de fin de formation réglementaire

Dispositif des suivis :

Livret numérique individuel nominatif

Feuille d'émargement individuelle, signée par le stagiaire et le formateur (pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle).

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques de l'enseignant, les méthodes et supports utilisés …

Validation de la formation :

Attestation de fin de formation réglementaire

Validation visée :

Titre du permis de conduire « permis B VL » boite manuelle.

Qualification des formateurs :

Titulaire Bepecaser ou TP ECSR

Autorisation d'enseigner en cours de validité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

Taux de satisfaction stagiaires année 2025 :

Taux de réussite :

86 % de réussite au 1er passage permis B

100 % de réussite au 2ème passage du permis B

Taux de satisfaction élèves : 74 %

Documents à nous produire :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité)
- copie recto / verso du permis de conduire ou attestation du droit de conduire
- Règlement ou accord de prise en charge

Contact :

Automobile Club - 850 rue Etienne Lenoir – Km Delta II - 30900 NIMES

Tél : 04 66 04 01 62

Email : contact@automobileclub.fr

Site internet : www.automobileclub.fr

Siren : 775 913 700

N° déclaration d'activités : 91300127930

N° Agrément : E 19 030 0009 0 délivré par le Préfet du lieu de la formation.

Date : ..... / ..... / .....

Noms : ..... Prénoms : .....

Signature